

Séance publique du 2 mai 2006

Délibération n° 2006-3338

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Meyzieu

objet : **Quartier des Plantées - Conception et réalisation d'une liaison modes doux dans l'espace René Cassin - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La copropriété des Plantées fait l'objet d'une procédure de requalification dans le cadre de la politique de la ville depuis 1989.

Elle se compose de sept immeubles collectifs (quatre de huit étages et trois de quatre étages), de trois cent quarante-six pavillons, d'un centre commercial et de cent soixante-quinze garages.

Le quartier a connu d'importantes restructurations urbaines (la création d'une place, le réaménagement de voiries, la requalification des pieds d'immeuble, etc.) qui se poursuivent aujourd'hui.

L'espace public René Cassin se définit, aujourd'hui, comme l'un des derniers enjeux forts de la requalification du quartier dans sa partie sud-est. Il doit être à la fois un lieu d'animation, de vie collective, de services pour le quartier et un pôle de services attractif pour les habitants résidant dans le sud-est de la ville et en liaison avec les groupes scolaires. Il s'agit de créer un lieu qui favorise les échanges entre les habitants des quartiers et qui valorise l'image des Plantées.

Un schéma d'organisation spatiale de la parcelle communautaire de trois hectares a été validé afin de développer les différents éléments de programme et de déterminer le phasage permettant de réaliser à très court terme :

- les aménagements de la Commune, soit la construction d'un équipement petite enfance et la modification de l'entrée de l'école (les terrains correspondants seront vendus à la Ville),
- une liaison piétonne et cyclable qui desservira la nouvelle entrée du groupe scolaire,

et à plus long terme un programme d'habitat complémentaire à définir.

Le projet permettra la réalisation de la liaison modes doux structurant ainsi l'ensemble du pôle de services publics René Cassin et de la desserte de la zone d'habitat future, tout en menant également vers l'espace public naturel du fort de Meyzieu.

Elle se composera de deux entités :

- une piste cyclable,
- une liaison piétonne.

Ce projet sera réalisé par voie de mandat. Un marché de procédure adaptée sera lancé pour désigner le mandataire.

Le coût des travaux est évalué à 170 000 € TTC. Les frais de maîtrise d'œuvre, la rémunération du mandataire et la réalisation de relevés topographiques sont évalués à 80 000 € TTC.

Des recettes seront recherchées auprès de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru) et de la Région et feront l'objet d'une décision ultérieure.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme le 3 avril 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de liaison modes doux dans l'espace René Cassin dans le quartier des Plantées à Meyzieu, pour un coût global prévisionnel de 250 000 € TTC, qui sera réalisé par voie de mandat.

2° - L'opération Meyzieu : Plantées-espace René Cassin, inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2002-2007, fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale habitat et politique de la ville, pour un montant de 250 000 € en dépenses à prévoir en crédits de paiement sur 2007.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,